

A Partir du 7 juin 2022 et comme l'année précédente, les inscriptions et renouvellements de cartes de bus s'effectueront par internet.



Comment s'inscrire ?

Toutes les démarches vous seront indiquées sur le site : <http://scolairesenligne.citeline.fr/>.

LA VALIDATION SE FAIT EN 3 ÉTAPES :

1. L'inscription : nouvel inscrit ou renouvellement
2. La validation par l'établissement scolaire (pas d'action pour l'utilisateur)
3. Le mail* de confirmation d'inscription par Citéline OU dans le suivi de votre dossier sur scolairesenligne.citeline.fr
 - ❖ Demande enregistrée en gris : attendre la validation de l'établissement scolaire
 - ❖ Demande validée en bleu : vous pouvez procéder au paiement

! **DANS LE CAS D'UN RENOUELEMENT : Une fois votre dossier validé par l'établissement scolaire et avant de procéder au règlement depuis la e-boutique ou en boutique Citéline, veuillez valider la carte dans un véhicule Citéline. Sans cette étape, l'abonnement ne sera pas activé.**

*vigilance : le mail peut atterrir dans vos spams.

Seulement après ces étapes et si vous êtes muni d'une carte Sans Contact valide, vous pourrez vous rendre sur la boutique en ligne sur citeline.fr > E-BOUTIQUE (paiement en 3 fois sans frais, avec votre carte bancaire**) ou en boutique Citéline de Florange ou Thionville (adresse et horaire d'ouverture sur notre site internet).

** pas de carte virtuelle

LE SAVIEZ – VOUS ?

Nouvel inscrit sans Carte Sans Contact, vous pouvez, dès à présent vous rendre en boutique Citéline de Florange ou Thionville afin d'anticiper la création d'une carte de bus.

Il vous faudra nous présenter les éléments suivants :

- 5€ + 1€ (étui)
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photo d'identité récente

NOUVEAU : Vous pouvez créer et commander une Carte Sans Contact sur la E-BOUTIQUE Citéline en choisissant la livraison à domicile à 3€ ou gratuit à récupérer directement dans la boutique Citéline de votre choix (Florange ou Thionville).

Le service scolaire Citéline reste à votre disposition pour tout complément d'information via l'adresse mail scolaire@citeline.fr

CONSERVER L'IDENTIFIANT/NUMERO DE DOSSIER ET LE MOT DE PASSE AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION, VALABLE JUSQU'A LA TERMINALE !

